

**The Cedars Cancer Foundation at
the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres
au Centre universitaire de santé McGill**

**États financiers
31 mars 2019**



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **The Cedars Cancer Foundation at the McGill Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill** [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2019, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, sauf en ce qui a trait aux effets possibles de la question soulevée au paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour certains organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants consignés dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons donc pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux produits tirés des collectes de fonds, à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice clos le 31 mars 2019, aux actifs à court terme au 31 mars 2019 et à l'actif net au 31 mars 2019. Notre opinion d'audit à l'égard des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limite quant à l'étendue de notre audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans son ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celui-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 17 septembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État de la situation financière

	31 mars 2019					31 mars 2018	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Autres fonds de dotation	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Autres fonds restreints	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Actifs à court terme							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	784 700	—	—	—	—	784 700	518 788
Placements dans une fiducie principale [note 3]	994 719	2 271 373	1 094 622	6 211 851	1 093 788	11 666 353	12 458 229
Montant à recevoir interfonds [notes 2 c) et 3)]	47 112	—	54 758	—	—	101 870	106 481
Débiteurs et autres [note 4]	176 183	—	—	—	—	176 183	105 452
Frais payés d'avance et dépôts à des fournisseurs	40 741	—	—	—	—	40 741	21 700
	2 043 455	2 271 373	1 149 380	6 211 851	1 093 788	12 769 847	13 210 650
Actifs à long terme							
Immobilisations	43 774	—	—	—	—	43 774	52 774
	2 087 229	2 271 373	1 149 380	6 211 851	1 093 788	12 813 621	13 263 424
Passif							
Passifs à court terme							
Créditeurs et charges à payer	587 267	—	—	—	—	587 267	402 984
Montant à payer interfonds [notes 2 c) et 3)]	—	—	—	101 870	—	101 870	106 481
	587 267	—	—	101 870	—	689 137	509 465
Soldes de fonds							
Fonds affectés par des dotations [note 5]	—	2 271 373	1 149 380	6 109 981	1 093 788	10 624 522	10 885 189
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 5]	1 934 018	—	—	—	—	1 934 018	1 821 825
Fonds non affectés (déficit)	(434 056)	—	—	—	—	(434 056)	46 945
	1 499 962	2 271 373	1 149 380	6 109 981	1 093 788	12 124 484	12 753 959
Total du passif et des soldes de fonds	2 087 229	2 271 373	1 149 380	6 211 851	1 093 788	12 813 621	13 263 424

Engagements [notes 5 et 6]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État des variations des soldes de fonds

	Fonds d'administration \$	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah \$	Autres fonds de dotation \$	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie \$	Autres fonds restreints \$	Total \$
31 mars 2019						
Soldes de fonds au début de l'exercice	1 868 770	2 198 910	1 052 450	6 543 630	1 090 199	12 753 959
Transferts interfonds [notes 2 c)]	(54 758)	—	54 758	—	—	—
Réallocation entre les fonds	32 615	—	—	—	(32 615)	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2019	(346 665)	72 463	42 172	(433 649)	36 204	(629 475)
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	1 499 962	2 271 373	1 149 380	6 109 981	1 093 788	12 124 484
31 mars 2018						
Soldes de fonds au début de l'exercice	2 239 536	2 054 150	1 069 780	7 380 539	2 531 642	15 275 647
Transferts interfonds [notes 2 c)]	30 686	—	(63 301)	—	32 615	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2018	(401 452)	144 760	45 971	(836 909)	(1 474 058)	(2 521 688)
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	1 868 770	2 198 910	1 052 450	6 543 630	1 090 199	12 753 959

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill**

État des résultats

	31 mars 2019					31 mars 2018	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Autres fonds de dotation	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Autres fonds restreints	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	3 779 371	—	—	—	—	3 779 371	3 129 016
Revenu des activités caritatives au bénéfice du Fonds Sarah	337 111	—	—	—	—	337 111	281 852
Don restreint pour la création du fonds de dotation pédiatrique Sarah	—	—	—	—	—	—	50 000
Don affecté spécial lié à la campagne MSV	—	—	—	1 040 000	—	1 040 000	540 000
Dons	646 325	—	10 000	—	—	656 325	879 261
Autres apports	1 370 087	—	—	—	—	1 370 087	1 079 542
Variations des gains latents (pertes latentes) sur les placements dans une fiducie principale	8 183	2 345	3 424	91 693	185	105 830	(739 267)
Produits financiers nets réalisés sur des placements dans une fiducie principale	33 512	70 118	28 748	124 658	35 259	292 295	1 285 919
	6 174 589	72 463	42 172	1 256 351	35 444	7 581 019	6 506 323
Charges							
Frais généraux, administratifs et de levées de fonds	1 048 934	—	—	—	—	1 048 934	1 183 105
Activités caritatives organisées par les Cèdres	2 008 986	—	—	—	—	2 008 986	1 604 077
Autres charges	166 181	—	—	—	—	166 181	161 137
Activités caritatives liées au Fonds Sarah	105 247	—	—	—	—	105 247	91 693
	3 329 348	—	—	—	—	3 329 348	3 040 012
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions, subventions, coûts des programmes et autres éléments ci-dessous	2 845 241	72 463	42 172	1 256 351	35 444	4 251 671	3 466 311
Distributions engagées [note 5]	545 000	—	—	1 690 000	—	2 235 000	3 200 454
Distributions	1 803 349	—	—	—	—	1 803 349	1 983 324
Distributions (payées / payables) liées au Fonds Sarah	150 000	—	—	—	(760)	149 240	190 919
Décaissements (payés / payables) en vertu du programme CanSupport de la Fondation des Cèdres	693 557	—	—	—	—	693 557	613 302
	3 191 906	—	—	1 690 000	(760)	4 881 146	5 987 999
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(346 665)	72 463	42 172	(433 649)	36 204	(629 475)	(2 521 688)

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill**

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(629 475)	(2 521 688)
Amortissement	9 000	9 215
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	94 511	(160 933)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(525 964)	(2 673 406)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	—	(15 070)
Diminution nette des placements dans une fiducie principale	791 876	2 653 803
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	791 876	2 638 733
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	265 912	(34 673)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	518 788	553 461
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	784 700	518 788

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

1) Nature des activités

La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [auparavant L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill] [l'«organisme» ou «la Fondation des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des bourses pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci ainsi que des revenus de placement.

2) Sommaire des principales méthodes comptables

Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

a) Comptabilité par fonds

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de la Fondation des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

[a] Fonds d'administration

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées. Ceci inclus les dons non affectés, les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

[b] Fonds de dotation et fonds restreints

Les fonds de dotation et fonds restreints consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

- Le fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»] est un fonds affecté pour lequel les dons à la Fondation des Cèdres au nom du MSV sont affectés spécifiquement à la campagne du MSV au profit du CUSM;
- Le Fonds Sarah aux Cèdres pour hématologie - oncologie pédiatrique [«Fonds de dotation pédiatrique Sarah»] a été créé grâce à un fonds de dotation pour les besoins du département d'oncologie du Montreal Children Hospital.

Autres fonds de dotation incluent les suivants :

- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente;
- Le fonds humanitaire Bob et Mariko a été créé pour venir en aide aux activités humanitaires CanSupport;
- Durant l'exercice 2019, le fonds de dotation Nadya et Robert Murdoch a été créé pour aider les besoins prioritaires.

[c] Le fonds de dotation de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill et autres fonds restreints

Le Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill a été aboli le 21 mars 2017 par la Fondation de la Famille Rossy, au moment où la juste valeur des fonds amassés et investis représentaient 3,8 millions \$. Par conséquent, un montant de 2,5 millions \$ a été alloué à la Fondation de la Famille Rossy et 1,3 millions \$ au fonds d'administration selon les investissements initiaux de chaque institution plus les revenus d'investissement accumulés. Du montant de 2,5 millions \$ alloué à la Fondation de la Famille Rossy, un montant d'1,0 million \$ du fonds de dotation initial a été restreint en regards de l'engagement pour le CUSM du Centre de support aux soins d'oncologie et le solde d'1,5 million \$ a été restreint et déboursé en 2018 au bénéfice de l'université McGill pour satisfaire l'engagement de la Fondation de la Famille Rossy dans le cadre du Réseau de cancérologie Rossy. Le solde d'1,0 million \$ plus revenus d'intérêt accumulé est présenté à l'état de la situation financière sous la colonne « autres fonds restreints ».

Les activités du fonds Sarah et le solde des comptes connexes sont présentés sous la colonne « Fonds d'administration ». Les revenus nets provenant du Fonds Sarah, après distributions (le cas échéant), ainsi que tout engagement envers la mission pédiatrique sont présentés parmi les engagements à la note 5.

[d] Charges

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou à ce programme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Instruments financiers

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	détenus à des fins de transaction
Placements	désignés comme détenus à des fins de transaction
Débiteurs	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autre passif financier

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode des fonds affectés pour la comptabilisation des apports. L'organisme comptabilise ses produits dans le fonds approprié au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs pour les fonds affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par la Fondation des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles la Fondation des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

Les dons non affectés et les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou par l'application de la méthode du report, respectivement. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée. Les dons affectés ou les apports à la campagne ou au fonds du MSV sont reconnus à titre de revenu dans le fonds du MSV lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

Conversion des devises

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

Bénévolat

La Fondation des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Impôts sur le résultat

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et n'est pas n'est assujetti à l'impôt.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

3) Placements

Certains des placements de la Fondation des Cèdres sont gérés par la Compagnie Trust CIBC Mellon et consistent en des unités détenues dans des comptes distincts d'une fiducie principale au moyen de laquelle la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria [la «Fondation de l'HRV»] gère ses propres placements. Les placements sous-jacents de la fiducie principale dans la Fondation de l'HRV consistent en titres négociables et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les justes valeurs et allocations des fonds restreints / de dotation, avant de tenir compte de la réallocation des sommes à recevoir ou à payer interfonds, se présentent comme suit aux 31 mars :

	2019	2018
	\$	\$
Fonds de dotation		
Fonds de dotation pédiatrique Sarah	2 271 373	2 227 329
Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	890 700	913 142
Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	150 193	158 985
Fonds humanitaire Bob et Mariko	53 729	58 385
Fonds humanitaire Nadya et Robert Murdoch	54 758	—
	1 149 380	1 130 512
Restricted Funds		
Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»]	6 211 851	6 543 630
Fonds de la famille Rossy – CUSM Centre de support aux soins d'oncologie	1 093 788	1 058 344
	7 305 639	7 601 974
Fonds d'administration	1 041 831	1 498 414
Total	11 768 223	12 458 229

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

Risque de crédit et risque de contrepartie

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2019 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2019, environ 10 % des placements consistaient en des placements étrangers exposés au risque de change. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Au 31 mars 2019, l'organisme a atteint son objectif de posséder suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations courantes. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 5 des états financiers et l'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

4) Débiteurs et autres

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

	2019	2018
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	116 183	105 452
Autres	60 000	—
	176 183	105 452

5) Fonds restreints grevés d'une affectation d'origine interne

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par la Fondation des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

	2019
	\$
Engagements pris	
Fonds Sarah	284 608
Campagne de financement Frank Rana pour le centre de support aux soins	1 104 200
Le Fonds Bell	545 210
Au 31 mars 2019	1 934 018

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM

En février 2013, la Fondation Rossy, McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN (McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill)] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] est dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

Le MAHN et McGill, étant les bénéficiaires, seront tenus de verser un montant équivalent au don annuellement. La Fondation du Cancer des Cèdres, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. La Fondation des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 800 000 \$ annuellement, payable en quatre versements de 25 % chacun, pendant les 9 prochaines années, soit un total de 7,2 millions \$, avec prise d'effet à l'exercice 2014. Tel qu'entendu entre les différentes parties au don en question, la cédule de versements a été variable et flexible. Jusqu'au 31 mars 2019, les versements effectués par l'organisation totalisaient 3,0 millions \$. Le montant estimé être payable sous cet engagement pour l'exercice 2020 s'élève à 545 000 \$.

Promesse de support à la campagne du capital pour MSV

La Fondation du Cancer des Cèdres, à travers son conseil d'administration, a accepté de supporter la campagne de collecte de fonds en capital du CUSM pour MSV. Par conséquent, la Fondation des Cèdres a accepté de lever des fonds, sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration et du fonds affecté à MSV, pour un montant total de 22,9 millions \$. La Fondation du Cancer des Cèdres a déjà contribué un montant cumulatif de 13 millions \$, comprenant le versement de 1,69 million \$ durant l'exercice courant, et le solde restant de 9,9 millions \$ sera versé au cours des cinq prochaines années jusqu'en 2024.

6) Engagements

L'organisme s'est engagé à louer des locaux jusqu'en 2027 en vertu d'un contrat de location simple. Les loyers futurs minimaux s'établiront comme suit :

	\$
Moins de 1 an	66 993
Entre 1 et 5 ans	362 184
Plus de 5 ans	113 053
	<u>542 230</u>

7) Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de charges ont été reclassés pour être conforme à la présentation adoptée pour l'exercice courant.